



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

Introduction

Léa Huotari

Université de Turku, Finlande

lea.huotari@utu.fi

Kristiina Taivalkoski-Shilov

Université de Turku, Finlande

kristiina.taivalkoski-shilov@utu.fi

<https://orcid.org/0000-0002-3299-0817>

Le numéro 15 de *Synergies pays riverains de la Baltique* est centré sur la relation entre discours rapporté et agentivité. Il s'intéresse, en exploitant la notion d'agentivité, à la représentation de la parole ou de la pensée d'un locuteur-énonciateur (le producteur effectif de l'énoncé) fait par un autre locuteur-énonciateur, en somme, à la recontextualisation du discours cité. En d'autres termes, il s'agit ici de rendre compte de la manière dont un locuteur-énonciateur met en scène la parole ou la pensée d'un autre et du degré de subjectivité et d'implication qu'il y met pour la rapporter.

L'agentivité peut être définie à partir de deux dimensions distinctes, mais mutuellement constitutives : la performance et l'encodage (Duranti, 2004). La première correspond à la réalisation ou la mise en œuvre de l'agentivité, et la seconde à la manière dont l'action humaine est décrite dans les langues par des moyens linguistiques, que ce soit au niveau grammatical ou discursif.

Dans les sciences du langage, l'agentivité se rapporte à la relation de l'agent avec l'action (Dowty, 1991). Dans cette perspective, elle est associée au sujet syntaxique ou au complément d'agent référant à un animé humain qui correspond à l'agent sémantique, à savoir au point de départ de l'action. En outre, le sujet syntaxique peut correspondre à un agent involontaire ou à un participant qui subit une action sans pour autant en être le point de départ (cf. Neveu, 2011, s.v. Agent). Or, en plus de l'attribution du rôle sémantique d'agent, l'agentivité est liée aussi à la subjectivité dans le langage, et on a alors recours aux définitions fournies par d'autres disciplines (cf. Marignier, 2015). Si les définitions psychologiques ou anthropologiques de l'agentivité (*agency* ; cf. Balconi, 2010 ; Bandura, 1989 ; Duranti, 2004) mettent l'accent sur la capacité de l'individu à percevoir son environnement et à agir sur lui, ainsi que sur l'intention consciente et intentionnelle d'agir pour atteindre un objectif spécifique, c'est la capacité et la volonté d'agir du sujet en

tant qu'acteur social qui est soulignée dans les définitions couramment utilisées dans les sciences sociales (Bourdieu, 1973, 1990, 1997 ; Giddens, 1979, 1984). Il en va de même dans les études du genre ou féministes (Butler, 2004 ; Mann, 1994 ; Felski, 1989 ; Havercroft, 2015), où l'agentivité est envisagée dans sa dimension sociale, idéologique et politique et correspond surtout à ce que Neuman (1993 : 10, traduit par Havercroft, 2015 : 81) définit comme « la capacité d'agir de façon autonome, d'influer sur la construction de sa propre subjectivité et sur sa place et sa représentation dans l'ordre social ».

Dans ce numéro thématique, nous proposons d'aborder la notion d'agentivité non seulement sous l'angle de la capacité d'action, mais aussi de la subjectivité de l'énonciateur au sein du discours rapporté et de la manière dont elle se manifeste dans les différents corpus étudiés. Dans le contexte du discours rapporté, la première question qui se pose est la possibilité et/ou la volonté de l'être responsable de faire entendre sa propre voix ainsi que celle des autres énonciateurs qu'il mobilise : Qui parle ou pense ? Le locuteur-énonciateur citant ou le locuteur-énonciateur cité ? Pourquoi le choix de cette source d'énonciation ?

Le discours rapporté implique une certaine antériorité d'un discours « original et 'objectif' pré-existant » (Marnette, 2005 : 39, notre trad.) qui peut néanmoins être construit de toutes pièces par le locuteur-énonciateur citant (Maingueneau, 2010 : 192). Se pose alors la question du choix de la modalité de représentation de ce discours et du positionnement du locuteur-énonciateur *a posteriori* par rapport au discours cité. Les articles rassemblés ici considèrent le discours rapporté dans toute sa variété et englobent aussi bien les formes de discours rapporté considérées comme canoniques - à savoir le *discours direct*, le *discours indirect*, le *discours direct libre* et le *discours indirect libre* (Rosier, 2008 : 55) - que les *discours indirects mimétiques* et *hybrides* et le *monologue intérieur*.

Se pose aussi la question de savoir pourquoi on a recours au discours rapporté : dans quels cotextes et contextes cite-t-on et dans quel genre de visées argumentatives et discursives (par exemple pour faire avancer le discours, construire l'agentivité, l'ethos et l'identité ; pour véhiculer et construire engagement et désengagement, prendre en charge le discours et la responsabilité énonciative, ou pour se positionner et exprimer des attitudes, idéologies, topoï et stéréotypes), esthétiques et narratives (par exemple pour construire le point de vue et les phénomènes tels que l'ironie) ou quelles autres visées ? Le positionnement du locuteur-énonciateur est au centre de trois contributions de ce numéro qui examinent le degré de subjectivité ou d'objectivité du discours rapporté en s'appuyant sur la notion d'effacement énonciatif (Rabatel, 2004) qui veut donner l'illusion d'une objectivisation du discours par le retrait de l'énonciation du locuteur-énonciateur (Vion, 2001 : 334).

Ce numéro thématique interroge ces questions à partir d'exemples concrets dans quatre types de corpus : numérique, journalistique, littéraire et multimodal. Pour ce qui est de la structure, le numéro s'ouvre sur un article traitant d'un corpus numérique, continue par quatre articles qui portent sur des corpus journalistiques, puis par deux articles analysant des corpus littéraires, et se clôt sur un article qui traite d'un corpus multimodal.

Le premier article de ce numéro, écrit par **Simo Määttä** et **Mélanie Buchart**, examine les témoignages de harcèlement sexistes sur un microblog participatif recueillant les témoignages de femmes victimes de harcèlement de rue. La notion d'agentivité y est envisagée comme puissance d'agir, dans sa dimension à la fois personnelle et collective. En exploitant la notion d'effacement énonciatif (Rabatel, 2004), cette contribution montre la complexité narrative des témoignages numériques étudiés et met l'accent sur la relation entre discours cité (citation des propos du harceleur anonyme au discours direct) et discours citant (contextualisation de l'auteur du post). La présence du locuteur-narrateur primaire, L1, auteur du post qui donne la parole à un « locuteur-énonciateur cité », est analysée en termes d'objectivité ou de subjectivité. Les auteurs montrent entre autres que ce locuteur-narrateur primaire est toujours présent dans le discours cité à travers la recontextualisation qu'il en fait ; et que les témoignages ont une visée argumentative détournée qui « reflète potentiellement la disposition naturelle de l'être humain à narrer les événements et à les relier à son vécu personnel ainsi qu'au centre déictique de l'être discursif qu'est L1 [l'auteur du post] ».

Le numéro se poursuit par quatre articles qui analysent le lien entre agentivité et discours rapporté dans les textes de presse. D'abord, l'article de **Michael Arrigo**, intitulé *L'incertitude à double sens : le conditionnel journalistique et la construction de l'objectivité et de la subjectivité dans les textes journalistiques*. L'article s'intéresse au rôle et à la fonction du conditionnel journalistique en tant qu'outil de sur- et de sousénonciation (Rabatel, 2004) dans les textes journalistiques. Plus particulièrement, il montre la manière dont cette forme verbale peut servir à mettre en valeur la présence subjective du journaliste dans les sources citées, tout en servant une objectivité généralement exigée des journalistes. Il met également au jour un phénomène moins discuté dans les études sur le conditionnel journalistique, à savoir la présence subjective des sources citées, c'est-à-dire de l'autre locuteur-énonciateur.

L'article suivant, *Le mot-outil selon et la formule « selon nos informations » dans Le Monde et dans Le Figaro au début du Covid-19*, de **Marge Käsper** examine également la presse écrite française. Il se penche sur la fonction de la préposition *selon* dont la fonction principale est d'introduire le discours rapporté dans le

discours journalistique. L'analyse porte sur les usages faits de cette préposition dans un corpus particulier relevé des quotidiens *Le Monde* et *Le Figaro* au début de la crise de la Covid19, en mars 2020. En s'appuyant sur des outils d'exploration de corpus, l'étude détaille la fréquence, le voisinage syntaxique et les cooccurrents lexicaux du mot *selon* et discute la visée argumentative des références introduites par ce mot. Cette analyse permet de renseigner sur les agents jugés nécessaires d'être cités dans la construction de l'actualité, ici la Covid19, dans les deux grands quotidiens français étudiés.

La contribution d'Eva Havu et de Mairi McLaughlin, *Le discours rapporté et l'agentivité du journaliste dans les dépêches d'agences de presse*, aborde l'expression de l'agentivité dans le discours rapporté au sein des dépêches traduites diffusées par les agences de presse. Plus particulièrement, elle examine un type de constructions courantes dans ce genre de dépêches, mais pas étudiées dans les recherches antérieures, à savoir la forme non finie en *-ant* (participe présent ou gérondif) joignant deux séquences de discours rapporté. Les auteures apportent un éclairage nouveau sur l'emploi et la fonction de la forme non finie en *-ant* et sur le type textuel spécifique des dépêches d'agences de presse. En montrant la polyfonctionnalité des formes verbales en *-ant*, elles mettent au jour l'impact du facteur d'agentivité sur le choix du type de discours rapporté par le journaliste. Elles montrent ainsi la pertinence de la notion d'agentivité pour comprendre pourquoi cette construction apparaît justement dans les dépêches d'agences de presse.

Dans leur article *Le journaliste traduisant et l'agentivité : analyse des solutions de traduction du discours rapporté*, Leena Salmi et Milla Luodonpää-Manni s'intéressent à la spécificité de la couverture d'événements survenus dans un pays étranger qui s'appuient toujours sur des sources en langue étrangère. Elles étudient les solutions de traduction du discours rapporté journalistique dans le traitement des élections présidentielles françaises de 2017 dans le quotidien finnophone *Helsingin Sanomat*. En comparant des passages de discours rapporté avec leurs sources étrangères mentionnées dans les articles étudiés, elles montrent que l'agentivité est une notion adaptée pour décrire les décisions prises par le journaliste-traducteur quant à la traduction du discours rapporté des sources en langue étrangère.

Deux articles portent sur le discours rapporté dans des textes littéraires. Le premier, intitulé *Discours rapporté et agentivité en traduction dans un corpus littéraire bidirectionnel français-finnois*, s'intéresse lui aussi à la traduction et examine le lien entre discours rapporté et agentivité dans un corpus comparant des textes originaux avec leur traduction. Léa Huotari examine l'expression de l'agentivité et plus précisément son encodage dans le discours rapporté à travers le changement de sujet grammatical. Elle montre que le changement de sujet en

traduction dans le discours rapporté s'accompagne généralement d'une amplification du degré d'agentivité du locuteur-énonciateur (cas le plus fréquent) ou du personnage dont on parle dans le discours cité.

Le deuxième, *Les discours indirects mimétiques et hybrides et leur lien avec l'effacement énonciatif* dans *Les Yeux bleus cheveux noirs* de Marguerite Duras, écrit par Linda Nurmi, propose d'étudier trois types de discours rapporté dans un roman de Marguerite Duras datant de 1986 : le discours indirect mimétique, le discours indirect semi-libre et le discours indirect mimétique. Comme dans l'article de Määttä et Buchart ou celui d'Arrigo, les notions de sur- et de sous-énonciation (Rabatel, 2003 et 2004) sont exploitées pour montrer que l'effet de citation, produit par les propos représentés du locuteur cité affaiblit l'agentivité et l'autorité discursive du locuteur citant (ici la narratrice) au profit du locuteur cité.

Enfin, l'article intitulé *Traduire ce que dit l'image ou ce qu'elle évoque ? Pour une approche didactique de la traduction multimodale* d'Olli Philippe Lautenbacher aborde également l'agentivité, mais sans la rattacher explicitement au discours rapporté. Cependant, son corpus multimodal impliquant la traduction peut être relié au discours rapporté, puisque toute traduction peut être envisagée comme un discours tiers, et donc comme une forme de discours rapporté (cf. Folkart, 1991 ; Mossop, 1998). L'article montre, à travers des exemples concrets d'analyses de photographie écrites par des étudiants de Master, que ces derniers ont tendance à recontextualiser l'image, opérant ainsi ce que l'on pourrait appeler une réappropriation discursive dans laquelle on peut voir « un glissement de l'agentivité du photographe (l'émetteur) vers une agentivité du commentateur (le récepteur-traducteur) ». Pour conclure, l'auteur propose une méthode didactique d'analyse de l'image dans le but de sensibiliser les étudiants en traduction multimodale à la lecture de l'image.

Toutes ces contributions mettent en avant la pertinence de l'agentivité pour comprendre et expliquer la représentation par un locuteur-énonciateur de la parole ou de la pensée d'un autre locuteur-énonciateur ainsi que la relation complexe entre discours citant et discours cité dans le discours rapporté. Elles montrent avant tout la variété de formes et de fonctions du lien entre discours rapporté et agentivité et tout particulièrement du rapport entre locuteur-énonciateur citant et cité. Ainsi, dans certains cas, c'est l'agentivité du locuteur-énonciateur citant qui est accrue, et dans d'autres au contraire, celle du locuteur-énonciateur cité. La recontextualisation du discours cité peut aller de pair avec une plus grande agentivité ou subjectivité du locuteur-énonciateur citant, et le même procédé peut parallèlement contribuer à accroître, au contraire, l'agentivité du locuteur-énonciateur cité. C'est le cas du conditionnel journalistique par exemple dans le

corpus étudié par Michael Arrigo. Le locuteur-énonciateur citant peut également refléter des points de vue qui se superposent, un point de vue personnel et universel à la fois, comme le mettent au jour Simo Määttä et Mélanie Buchart. Quant à la variété des fonctions du discours cité, Marge Käsper démontre qu'il peut être un moyen permettant de renseigner sur les agents jugés dignes d'autorité dans la construction de l'actualité. Eva Havu et Mairi McLaughlin révèlent que les différentes formes de discours rapporté peuvent correspondre à des degrés différents d'agentivité. De même, Linda Nurmi montre par exemple que le discours rapporté sous ses formes indirectes mimétique et hybride peut avoir la particularité d'accroître l'agentivité du locuteur-énonciateur cité au détriment du locuteur-énonciateur citant. Enfin, l'agentivité du locuteur-énonciateur citant ou du locuteur cité peut également différer lorsque l'on passe d'une langue à l'autre ou d'une modalité à l'autre. C'est ce que mettent au jour Leena Salmi et Milla Luodonpää-Manni, Léa Huotari et Olli Philippe Lautenbacher dans trois corpus différents.

Bibliographie

- Balconi, M. (ed.) 2010. *Neuropsychology of the Sense of Agency: From Consciousness to Action*. Milan: Springer.
- Bandura, A. 1989. « Human agency in social cognitive theory ». *American Psychologist*, n° 44, p. 1175-1184.
- Bourdieu, P. 1973[2000]. *Esquisse d'une théorie de la pratique ; précédé de Trois essais d'ethnologie kabyle*. Paris : Éditions du Seuil.
- Bourdieu, P. 1990. *Le sens pratique*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. 1997. *Méditations pascaliennes*. Paris : Éditions du Seuil.
- Butler, J. 2004. *Le pouvoir des mots : politique du performatif*, trad. Ch. Nordmann et J. Vidal. Paris : Éditions Amsterdam.
- Dowty, D. 1991. « Thematic proto-roles and argument selection », *Language*, n° 67, p. 547-519.
- Duranti, A. 2004. Agency in language. In : *A Companion to Linguistic Anthropology*. Malden-Oxford: Blackwell, p. 451-473.
- Felski, R. 1989. *Beyond Feminist Aesthetics: Feminist Literature and Social Change*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- Folkart, B. 1991. *Le conflit des énonciations : Traduction et discours rapporté*. Montréal: Les Éditions Balzac.
- Giddens, A. 1979. *Central Problems in Social Theory: Action, Structure and Contradiction in Social Analysis*. Berkeley : University of California Press.
- Giddens, A. 1984. *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*. Berkeley : University of California Press.
- Havercroft, B. 2015. Lorsque le sujet devient agent : écriture et engagement chez Annie Ernaux. In : P. Fort et V. Houdart-Merot (éds.), *Annie Ernaux : Un engagement d'écriture*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, p. 81-88.
- Mangueneau, D. 2010. *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*. Paris : Armand Colin.
- Mann, P. 1994. *Micro-Politics: Agency in a Postfeminist Era*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

- Marignier, N. 2015. « L'agentivité en question : étude des pratiques discursives des femmes enceintes sur les forums de discussion ». *Langage et société*, n° 152, p. 41-56.
- Marnette, S. 2005. *Speech and Thought Presentation in French*. Amsterdam: Benjamins.
- Mossop, B. 1998. « What Is a Translating Translator Doing? ». *Target*, n° 10(2), p. 231-266.
- Neuman, S. 1993. *Relmaging Women: An Introduction*. In: Sh. Neuman et G. Stephenson (eds.), *Relmaging Women: Representations of Women in Culture*. Toronto: University of Toronto Press.
- Neveu, F. 2011. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris: Armand Colin.
- Rabatel, A. 2003. « L'effacement énonciatif dans les discours représentés et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation ». *Estudios de Lengua y Literatura Francesas*, n° 14, p. 33-61.
- Rabatel, A. 2004. « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». *Langages*, n° 156, p. 3-17.
- Rosier, L. 2008. *Le discours rapporté en français*. Paris : Éditions Ophrys.
- Vion, R. 2004. « Modalités, modalisations et discours représentés ». *Langages*, n° 156, p. 96-110.